

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2649

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 28

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« modifie leur date d'échéance en leur substituant une date »

les mots :

« substitue à leur date d'échéance une date d'échéance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.